Le PQ et les subventions au écoles privées

Le nivellement pas le bas n'est pas une solution acceptable dans l'objectif d'un Québec plus compétitif

Par Françoise Bertrand, présidente-directrice générale de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Le Parti québécois annonçait récemment son intention d'ajuster les subventions octroyées aux écoles publiques et privées en proportion de leurs critères de sélection des élèves. Cette mesure qui, disons-le, vise peu subtilement les écoles secondaires privées, sera débattue cette fin de semaine lors du Conseil national du parti.

Ce qui saute au yeux avec l'approche proposée c'est que, d'une part, elle ne règlerait en rien les problèmes actuels du réseau public et que, d'autre part, elle se ferait une fois de plus au détriment d'une notion fondamentale de nos sociétés démocratiques, soit la liberté pour les parents de choisir pour leurs enfants l'établissement scolaire et l'enseignement qui leur conviennent le mieux, en fonction de leurs capacités et de leurs aspirations. En effet, en empêchant un véritable monopole étatique en éducation, la démocratie se vit par la diversité des avenues offertes aux parents et aux jeunes du Québec. Ainsi, les deux systèmes, public et privé, cohabitent tout en poursuivant le même objectif commun : former les citoyens et les citoyennes de demain.

D'ailleurs, la proposition faite par le Parti québécois va carrément à contre-courant de ce qui se fait à l'échelle mondiale. Alors que le Parti québécois prône l'uniformisation de l'école publique et le maintien d'un système d'éducation centralisé, la tendance mondiale est plutôt à la décentralisation du système scolaire, à la responsabilisation de l'enseignement et au renforcement de la liberté de choix pour les parents.

Depuis bien longtemps déjà, les écoles secondaires privées font partie du paysage scolaire québécois et créent un équilibre qui dynamise le réseau en favorisant l'émulation et la stimulation. C'est une riche tradition éducative qui s'inscrit dans le tissu social et culturel du Québec et qui est appréciée de la population, si on en juge par le pourcentage élevé de fréquentation des écoles privées, le plus élevé au Canada. De plus, rappelons ici que, selon un sondage Léger Marketing datant de 2005, 84 % des répondants voient la présence de deux réseaux scolaires comme un avantage pour le Québec.

En outre, les écoles privées, faut-il le préciser, ne sont pas fréquentées que par les plus riches. En effet, selon une étude de 2005 du professeur Denis Massé de l'Université de Montréal, 46 % de la clientèle des écoles privées provient des familles dont le revenu annuel est de moins de 70 000 $ et 20 % des familles dont le revenu annuel est inférieur à 50 000 $. Ainsi, au final, ce sont donc ces familles qui seraient privées de l'accès à un réseau de qualité si une hausse importante des coûts de fréquentation du réseau privé survenait.

Niveler par le bas et espérer que l'arrivée d'une poignée d'élèves du privée aura pour effet d'augmenter substantiellement les performances de leurs camarades du réseau public n'a rien d'une solution aux yeux de la communauté d'affaires. Au contraire, pourquoi ne pas penser que la présence du privé puisse être une source de motivation et de dépassement pour les écoles publiques qui redoubleront d'imagination afin d'offrir elles aussi des programmes adaptés aux aspirations et aux besoins des élèves? Il y a, à l'heure actuelle des écoles publiques partout au Québec qui relèvent le défi avec brio en offrant des programmes de concentration en art, en sport ou en science. Pourquoi ne pas encourager les autres à prendre exemple? Pourquoi refuser l'émulation?

Évidemment, loin de moi l'idée de minimiser les difficultés qui sévissent dans le réseau scolaire public, particulièrement à Montréal, mais rappelons que les parents dont les enfants fréquentent le privé contribuent par leurs impôts à financer 100 % du réseau public d'éducation, faisant ainsi économiser à l'État 40 % des dépenses en éducation, puisque le réseau privé n'est subventionné qu'à hauteur de 60 %.

Au moment où le Québec vit à l'heure de la mondialisation et où le taux de décrochage scolaire atteint un niveau alarmant (à 19 ans, un jeune québécois sur cinq n'est plus aux études et ne possède aucun diplôme), est-ce raisonnable de s'attaquer aux parents et aux élèves qui sont motivés à réussir? Entreprendre de démanteler le réseau scolaire privé, fort d'une riche expertise éducative, revient à mettre au rang des tabous les notions de performance, de compétitivité et de compétence et de brimer les capacités de nombreux élèves, dont le seul désir est d'avoir accès à un milieu de vie stimulant qui les amènera à se dépasser en tant qu'individu.

C'est précisément de cette future main-d'œuvre qualifiée, motivée, compétente et innovante dont les entreprises ont grandement besoin pour relever les nombreux défis auxquels le Québec doit actuellement faire face. Car c'est en encourageant et en stimulant l'excellence que nous pourrons bâtir un Québec gagnant.